## Protected B when completed Protégé B une fois rempli

For student / Pour étudiant

2023 Année

## **Tuition and Enrolment Certificate** Certificat pour frais de scolarité et d'inscription

•							•			-	
Name and address of designated educational institution Nom et adresse de l'établissement d'enseignement	1		School type Catégorie d'école				Flying school or club École ou club de pilotag				
oo niagara correge boarevara		2 14 Student number Numéro d'étudiant					15 Filer Account Number Numéro de compte du déclarant				
Welland, ON L3C 7L3 CAN		4532366									
Name of program or course Nom du programme ou du cours	Session periods	19 Fro		20 T YY/	-		Number of months		Number of months full-time		Eligible tuition fees, part-time and full-time
Computer Programming Student Name Nom de l'étudiant	Périodes d'études	s De		À AA/MM			part-time  Nombre  de mois à  temps partiel		Nombre de mois à temps plein		Frais de scolarité admissibles pour études à temps partiel et à temps plein
Singh,Jovanjeet	1 2	2 3	0 9	2 3	1 2	2	0		4		8204.1
Student address Adresse de l'étudiant	3										
31Barleyfield road BRAMPTON, ON L6R1R4	4		Total	s / To	taux	24	0	25	4	26	8204.1
CAN	Information for students: See the back of Certificate 1. If you want to transfer all or part of your tuition amount, complete the back of Certificate 2							ertificate 2			
17] Social insurance number (SIN) Numéro d'assurance sociale (NAS) 9 6 5 4 6 4 8 7 8	Renseignements pour les étudiants : Lisez le verso du certificat 1. Si vous désirez transférer une partie ou la totalité de vos frais de scolarité, remplissez le verso du certificat 2.										

See the privacy notice on the next page.

Consultez l'avis de confidentialité à la page suivante.

T2202 (23)

Agence du revenu du Canada Canada Revenue

Protected B when completed Protégé B une fois rempli

									Fo	r stu	ident / Pour étudiant 2	
Tuition an Certificat pour fra							ription		Year Année	- 1	2023	
Name and address of designated educational institution Nom et adresse de l'établissement d'enseignement			11 School type 12 Catégorie d'école						2  Flying school or club École ou club de pilotage			
Niagara College Canada 100 Niagara College Boulevard Welland, ON L3C 7L3		-	<b>2</b> Studer Numér		ber udiant				ccount Number	déc	clarant	
CAN		4532366						1				
Name of program or course Nom du programme ou du cours  Computer Programming	Sessior periods Période	Y	rom Y/MM		To //MM À		Number of months part-time		Number of months full-time		Eligible tuition fees, part-time and full-time  Frais de scolarité admissibles pour	
Student Name Nom de l'étudiant	d'étude:	- 1	De A/MM	A	A/MM		Nombre de mois à temps partiel		de mois à temps plein		études à temps partiel et à temps plein	
Singh, Jovanjeet	1 2	2	3 0	2	3 1 <sub> </sub> 2	2	0		4		8204.1	
Student address Adresse de l'étudiant	3 4											
31Barleyfield road BRAMPTON, ON L6R1R4			Tota	ls / T	otaux	24	. 0	25	4	26	8204.1	
CAN	Information for students: See the back of Certificate 1. If you want to transfer all or part of your tuition amount, complete the back of Certificate 2											
17   Social insurance number (SIN)   Numéro d'assurance sociale (NAS)   9   6   5   4   6   4   8   7   8	Renseignements pour les étudiants : Lisez le verso du certificat 1. Si vous désirez transférer une partie ou la totalité de vos frais de scolarité, remplissez le verso du certificat 2.						rais de scolarité,					

See the privacy notice on the next page.

Consultez l'avis de confidentialité à la page suivante.



Use this area to fill out your federal Schedule 11 and you Schedule (S11), if applicable.	· provincial or territorial		te section pour remplir votre annexe 11 fédér ou territoriale (S11), s'il y a lieu.	rale, ainsi que votre annexe
Fill out this area if you were enrolled in an institution or fly Employment and Social Development Canada.	ing school or club certified by		c cette section si vous étiez inscrit dans un ét certifié par Emploi et Développement social (	
I certify that I work or intend to work in the occupation of		J'atteste que	e j'exerce ou que je compte exercer un empl	oi de
(Type of occupation)			(Genre d'emplois)	
and was enrolled in the course identified in Box 13 to acqu	uire or improve the skills in that	et que j'étais	is inscrit au cours indiqué à la case 13 en vue	e d'acquérir ou d'améliorer les
occupation.	·	compétence	es professionnelles pour cet emploi.	·
Student signature	Date (YYYYMMDD)		Signature de l'étudiant	Date (AAAAMMJJ)

Personal information (including the SIN) is collected and used to administer or enforce the Income Tax Act and related programs and activities including administering tax, benefits, audit, compliance, and collection. The information collected may be disclosed to other federal, provincial, territorial, aboriginal or foreign government institutions to the extent authorized by law. Failure to provide this information may result in paying interest or penalties, or in other actions. Under the Privacy Act, individuals have a right of protection, access to and correction of their personal information, or to file a complaint with the Privacy Commissioner of Canada regarding the handling of their personal information. Refer to Personal Information Bank CRA PPU 005 on Information about Programs and Information Holdings at canada.ca/cra-information-about-programs.

Les renseignements personnels (y compris le NAS) sont recueillis et utilisés aux fins d'appliquer ou d'exécuter la Loi de l'impôt sur le revenu et des programmes et activités connexes incluant l'administration de l'impôt, des prestations, la vérification, l'observation et le recouvrement. Les renseignements recueillis peuvent être communiqués à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale, territoriale, autochtone ou étrangère dans la mesure où le droit l'autorise. Le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner un paiement d'intérêts ou de pénalités, ou d'autres mesures. Selon la Loi sur la protection des renseignements personnels, les particuliers ont le droit à la protection, à l'accès et à la correction de leurs renseignements personnels ou de déposer une plainte auprès du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada concernant le traitement de leurs renseignements personnels. Consultez le fichier de renseignements personnels ARC PPU 005 sur Renseignements sur les programmes et les fonds de renseignements en allant à canada.ca/arc-renseignements-sur-les-programmes.

Remplissez cette section si vous transférez des montants non utilisés de l'année

courante à une personne désignée.

individual.								
I designate	, n	(Relationship to you)	,to claim:					
(1) \$	(Federal tuition amount)	on line 32400 of their						
Income applicab	Tax and Benefit Return or on line ole.	36000 of their <b>federal Sched</b>	ule 2, as					
(2) \$	(Provincial or territorial amount)	on line 58600 of their <b>provi</b>	ncial or					
territorial Form 428, or line 59090 of their provincial or territorial Schedule (S2), as applicable.								
	amount at line (1) above cannot be our <b>federal Schedule 11</b> .	e more than the maximum tran	sferable					
Note 2: The amount at line (2) above cannot be more than the maximum transferable amount of your provincial or territorial Schedule (S11). Line (2) is not applicable to individuals who are residents of Quebec, Alberta, Ontario or Saskatchewan on December 31.								
Note 3: If you did not reside in the same province or territory as the designated individual on December 31, special rules may apply. For more details, call 1-800-959-8281.								
	Student signature	Date (YYYYMI	MDD)					
Personal information (including the SIN) is collected and used to administer or enforce the Income Tax Act and related programs and activities including administering tax,								

benefits, audit, compliance, and collection. The information collected may be disclosed to

extent authorized by law. Failure to provide this information may result in paying interest

protection, access to and correction of their personal information, or to file a complaint

other federal, provincial, territorial, aboriginal or foreign government institutions to the

or penalties, or in other actions. Under the Privacy Act, individuals have a right of

with the Privacy Commissioner of Canada regarding the handling of their personal

information. Refer to Personal Information Bank CRA PPU 005 on Information about

Programs and Information Holdings at canada.ca/cra-information-about-programs.

Fill out this area if you are transferring unused current year amounts to a designated

Je désigne , mon (ma) \_ , comme (Lien de parenté) (Nom de la personne) personne pouvant demander : \_ \$ à la ligne 32400 de sa (Montants fédéraux des frais de scolarité) Déclaration de revenus et de prestations ou à la ligne 36000 de son annexe 2 fédérale, selon le cas. - \$ à la ligne 58600 de son formulaire 428 (Montant provincial ou territorial) provincial ou territorial, ou à la ligne 59090 de son annexe provinciale ou territoriale (S2), selon le cas. Remarque 1 : Le montant indiqué à la ligne (1) ci-dessus ne peut pas dépasser le montant maximal transférable de votre annexe 11 fédérale. Remarque 2 : Le montant indiqué à la ligne (2) ci-dessus ne peut pas dépasser le montant maximal transférable de votre annexe provinciale ou territoriale (S11). La ligne (2) ne s'applique pas aux personnes qui résident au Québec, en Alberta, en Ontario ou en Saskatchewan le 31 décembre. Remarque 3 : Si, le 31 décembre, vous ne résidiez pas dans la même province ou le même territoire que la personne désignée, des règles spéciales pourraient s'appliquer. Pour en savoir plus, composez le 1-800-959-7383. Date (AAAAMMJJ) Signature de l'étudiant

Les renseignements personnels (y compris le NAS) sont recueillis et utilisés aux fins d'appliquer ou d'exécuter la Loi de l'impôt sur le revenu et des programmes et activités connexes incluant l'administration de l'impôt, des prestations, la vérification, l'observation et le recouvrement. Les renseignements recueillis peuvent être communiqués à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale, territoriale, autochtone ou étrangère dans la mesure où le droit l'autorise. Le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner un paiement d'intérêts ou de pénalités, ou d'autres mesures. Selon la Loi sur la protection des renseignements personnels, les particuliers ont le droit à la protection, à l'accès et à la correction de leurs renseignements personnels ou de déposer une plainte auprès du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada concernant le traitement de leurs renseignements personnels. Consultez le fichier de renseignements personnels ARC PPU 005 sur Renseignements sur les programmes et les fonds de renseignements en allant à canada.ca/arc-renseignements-sur-les-programmes.